

L'ESSENTIEL DU DROIT AU TRAVAIL POUR MANAGERS

Prérequis

Aptitudes / Compétences

Aucun

Objectifs

Acquérir les réflexes élémentaires pour éviter les contentieux coûteux.
Valider ses droits et devoirs.
Intégrer la dimension pratique du droit du travail dans son management

Modalités pédagogiques

Formation en présentiel ou Mix Learning
Méthode active et démonstrative
Alternance d'apports théoriques et pratiques
Mises en situation, étude de cas

Modalités d'évaluation

Quizz, QCM, Question/Réponse
Mise en situation, Etude de cas
Evaluations des acquis tout au long de la formation
Attestation de formation et de compétences

Durée / Rythme

2 jours (14heures) / A définir

Modalités et Délais d'accès

Entretien téléphonique et/ou physique
5 jours minimum

Tarifs

Individuel : 1 790 €
Groupe (maximum 10) : 4 290 €

Contact

Eva THOMAS : 0262 43 42 35
Sandrine JOSEPH : 0692 69 04 79
Mail contact@capformation.re
Adresse

4 rue François de Mahy – Le Port

Accessibilité

Accueil de public porteur de handicap/Référent Handicap/
Accès PMR

Programme

Se repérer dans les règles applicables en droit du travail

Connaître la structure du droit du travail.
Comment s'articule la convention collective avec le code du travail ?
Où aller trouver l'information utile ?
Utiliser efficacement le règlement intérieur.

Sécuriser le recours aux CDD, à l'intérim et à la sous-traitance

Utiliser le CDD à bon escient.
Avoir en tête les nouvelles surcotisations chômage sur les CDD courts.
Sécuriser la succession des CDD ou des missions d'intérim.
Sécuriser le recours à la sous-traitance.

Manager l'activité professionnelle des salariés en intégrant le droit du travail

Suivre efficacement la période d'essai.
Connaître ses marges de manœuvre en matière de modification de contrat de travail.
Organiser et gérer le temps de travail des équipes (respect des durées maximales, repos, pause,...).
Faire face aux différentes absences : congés payés, maladie,...
Fixer et évaluer les objectifs dans le respect du contrat de travail.
Veiller au respect des responsabilités de l'employeur en matière de santé au travail.
Manager sans harceler ni discriminer.
Exercer le pouvoir disciplinaire et sanctionner les comportements fautifs.
Gérer les ruptures du contrat de travail (y compris rupture conventionnelle homologuée).

Prendre en compte au quotidien le cadre légal de la représentation du personnel

Distinguer le rôle des différentes instances représentatives du personnel.
Évaluer les droits et devoirs des élus.
Comprendre la place du management dans les relations sociales.
Gérer la relation au quotidien avec les représentants du personnel.

INDICATEUR DE RESULTATS

Taux de satisfaction

Pas de formation en 2022